

Saint Briec, le 1^{er} février 2019

Mesdames, Messieurs les Conseillers Municipaux,

Les Conseils Municipaux que vous formez ont rencontré ou vont rencontrer le Conseil Départemental en vue d'une réflexion pour une refonte de la sectorisation des collèges que les enfants des familles domiciliées dans votre commune fréquentent. Le Conseil Départemental a décidé la construction d'un collège à l'est de l'agglomération briochine à Hillion et la rénovation du collège Racine à Saint Briec. Il prend prétexte de ces travaux parfaitement légitimes pour décider la fermeture du collège Beaufeuillage à la rentrée 2020, décision que nous contestons, comme les 2600 signataires costarmoricens de la pétition pour le maintien du collège Beaufeuillage.

Le Conseil Départemental affirme que sa volonté est de parvenir à offrir 2 collèges neufs (dont un établissement rénové) à taille humaine, mieux répartis sur le territoire avec une mixité sociale améliorée.

La taille des établissements . Le collège Beaufeuillage est un collège qui accueille entre 400 et 430 élèves depuis longtemps, parmi lesquels, des élèves allophones, dont des jeunes mineurs isolés et un dispositif spécifique de scolarisation. C'est un collège bien entretenu, bien équipé (rénovation de toutes les huisseries, du self, d'un gymnase, de salles de classes, du CDI, de la salle des profs). C'est un collège qualifié par ses usagers de « familial », dans lequel « il fait bon étudier », comme l'ont indiqué à chaque fois les représentants parents et qui obtient de bons résultats au DNB. Enfin ce collège bénéficie d'une grande stabilité de la communauté éducative (équipe pédagogique, agents administratifs, de restauration d'entretien).

Dans les écoles primaires correspondant aux secteurs de Racine, Hillion, Beaufeuillage et Le Braz, il y a globalement aujourd'hui 1850 élèves du ce1 au Cm2 (annexe 2). Ces élèves seront tous élèves de collèges en 2022. On peut donc considérer qu'environ 1900 élèves, si on tient compte du phénomène d'attractivité qui se manifeste toujours pour les collèges neufs, seront ici, collégiens et collégiennes en 2022. La suppression du collège Beaufeuillage obligerait donc à répartir ces élèves sur 3 collèges qui auraient nécessairement des effectifs dépassant largement 600 élèves. (Annexe 1 et annexe 2) Nous affirmons que de tels effectifs rendent le climat scolaire plus difficile et offrent de moins bonnes conditions d'études aux élèves. Et ce sont les collèges à taille humaine qui peuvent mieux faire réussir les élèves qui leur sont confiés, comme l'indique le rapport communiqué en novembre 2014 par M Cédric Afsa des services de la direction de l'évaluation de la prospective et des performances, services de l'Education Nationale, à l'issue d'études menées sur la corrélation entre taille des établissements et performance scolaire des élèves. http://cache.media.education.gouv.fr/file/2014/61/4/DEPP_EF_85_2014_question_taille_362614.pdf

La mixité sociale. Nous constatons que dans le projet du Conseil Départemental seule la partie Est de Saint Briec est concernée et d'importants écarts continuent d'exister entre les établissements. Dans le collège rénové Racine, la diminution en pourcentage des CSP

défavorisées présentée dans le projet cache en réalité, en raison de l'augmentation importante des effectifs, une augmentation en nombre réel d'élèves issus de CSP défavorisées. Or le collège, en raison de la baisse en pourcentage des CSP défavorisées perd son statut REP et donc les moyens supplémentaires alloués ainsi que, par voie de conséquence, les écoles primaires du secteur de ce collège.

Les facilités de transport. Nous constatons que, pour ce qui est de l'agglomération briochine, peu de lignes transversales ont été créées, quasiment toutes partant de ou transitant sur Saint Briec. Par ailleurs l'insatisfaction actuelle des familles à l'égard des lignes desservant par exemple Plédran-le collège de Racine ou encore Hillion - le collège Beaufeuillage n'a toujours pas été entendue.

En fin de compte seul l'aspect financier a réellement compté.

Une alternative existe à ce projet. Elle est défendue par les parents et personnels du collège Beaufeuillage soutenue par la FCPE et les organisations syndicales des personnels de l'Education Nationale : le maintien du collège Beaufeuillage permettrait d'avoir un nombre de collèges réellement à taille humaine comme le montre la simulation sommaire de l'annexe 1, rendrait plus facile l'amélioration recherchée de la mixité sociale et permettrait avec une intensification de l'offre de transport pour les lignes transversales et les communes les plus éloignées, de rapprocher les élèves de leur lieu d'étude.

Nous vous demandons donc de bien vouloir examiner ce dossier et de prendre position sur ce sujet qui concerne les habitants de votre commune.

Nous vous prions de croire, Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux à l'expression de notre considération.

Les personnels et parents du collège Beaufeuillage

Annexe 1 tableau global

Annexe 2 tableau Excel

Précision : La sectorisation n'est certes pas arrêtée mais des propositions sont d'ores et déjà avancées :

Le secteur du collège d'Hillion se composerait des élèves des communes de Pommeret, Coetmieux, Yffiniac, Hillion, une partie de Quessoy.

Les élèves fréquentant l'école de Langueux les Grèves pourraient être intégrés dans la sectorisation d'Hillion

Le collège Jean Racine conserverait le même secteur briochin qu'actuellement et accueillerait toujours les élèves de Plédran. Les élèves de Langueux seraient rattachés au collège Racine.

Cependant les élèves de l'école de la Brèche aux Cornes et de Cesson Croix Rouge pourraient aller au collège Le Braz.

